



INGB1BA

2024 - 2025

INGB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier en ingénieur de gestion, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion.**
- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaire à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion**

- Acquérir progressivement une capacité de modélisation des phénomènes économiques

- Acquérir progressivement une maîtrise des

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BECGE1210	Microéconomie 🟡	Xavier Wauthy	PR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1211	Macroéconomie 🟡	Jean-François Fagnart	PR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1311	Economie industrielle 🟡	Gilles Grandjean	PR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐			x

o Gestion

○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée Alexandre Girard)	PR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BECGE1115	Introduction aux marchés financiers	Alexandre Girard	PR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	x		
○ BECGE1322	Marketing	Julie Masset	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1213	Analyse des états financiers 🟡	Yves De Rongé	PR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise 🟡	Alexandre Girard	PR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐			x
○ BINGE1310	Gestion des opérations 🟡	Wim Laurier	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			x

Gestion des opérations

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BINGE1341	Sciences et technologies IV 	Paul Fisette Sébastien Lugan Massimo Marotta	03 [q1] [45h] [5 Crédits] 			x

○ Langues

○ BANGL1191	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.)
-------------	-----------	---

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BECGE1326	Mens en organisati	Ludo Struyven	ND [q1] [30h] [5 Crédits]			X

☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BECGE1212	Economie publique	Gilles Grandjean	PS [q2] [45h+15h] [5 Crédits]	☒ BECGE1212
-------------	-------------------	------------------	-------------------------------	-------------

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1291	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1191
	• BANGL1191 - Anglais I
BANGL1391	"Anglais III" a comme prérequis BANGL1291
	• BANGL1291 - Anglais II
BDROI1272	"Questions spéciales de droit économique" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1210	"Microéconomie" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1211	"Macroéconomie" a comme prérequis BECGE1111
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1212	"Economie publique" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1213	"Analyse des états financiers" a comme prérequis BECGE1112
	• BECGE1112 - Fondements de la comptabilité
BECGE1215	"Public economics" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1218	"Publieke economie" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1233	"Théorie des jeux" a comme prérequis BINGE1232
	• BINGE1232 - Mathématiques pour ingénieur de gestion III
BECGE1311	"Economie industrielle" a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1313	"Economie de l'environnement" a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1314	"International Economics" a comme prérequis BECGE1210 ET BECGE1211
	• BECGE1210 - Microéconomie
	• BECGE1211 - Macroéconomie
BECGE1316	"Ethique et économie" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1317	"European Economics" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1320	"Management et stratégie" a comme prérequis BECGE1322
	• BECGE1322 - Marketing
BECGE1321	"Théorie des organisations" a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BECGE1326	"Mens en organisatie" a comme prérequis BESPO1160
	• BESPO1160 - Sociologie
BECGE1327	"Corporate Finance" a comme prérequis BECGE1213 ET BECGE1115

- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)

o Langues

○ BANGL1191	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	-----------	---	--

Langues

<p>○ BANGL1291</p>	<p>Anglais II 🇬🇧</p>	<p>Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
<p>○ BNEER1281</p>	<p>Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs</p>	<p>NL [q1+q2] [0h] +60h] [5 Crédits] 🌐</p>

o Langues

<p>o BANGL1391</p>	<p>Anglais III 🇬🇧</p>	<p>Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐</p>
<p>o BNEER1381</p>	<p>Néerlandais III 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert</p>	<p>NL [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐</p>

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.

✂ Choix éventuels d'une unité d'enseignement parmi :



INGB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditorios de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiants et étudiantes qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Le contrôle des connaissances (évaluation certificative) s'effectue durant les sessions d'examens. La plupart des examens sont écrits.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique : en janvier, en juin, en août-septembre. Au 1er bloc, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et/ou en septembre.

Des évaluations formatives sont proposées durant l'année sous la forme de travaux pratiques à préparer. Pour certaines unités d'enseignement, un système d'évaluation continue, complémentaire à l'examen est mis en place.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. Les étudiant-es en ingénieur de gestion peuvent participer à un séjour ERASMUS au deuxième quadrimestre du 3e bloc. Le programme suivi durant ce séjour représente environ 30 crédits.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors d'Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en ingénieur de gestion donne un accès direct aux masters en ingénieur de gestion, sciences de gestion, sciences économiques, gestion des ressources humaines, études européennes, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] : ingénieur de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en science des données, orientation statistique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences actuarielles](#) (Louvain-la-Neuve)

Autres formations accessibles

Le bachelier en ingénieur de gestion donne accès aux masters organisés par d'autres écoles de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes.

- [Master \[120\] en statistique, orientation biostatistiques](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Mons) (organisé avec l'ICHEC et l'ULB)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulef Uc2560005m BT /F1 8 Tf 1 0 8 Tf 0 1 0.8 284.688 cm BT5el46 phuqp99754